

(laquelle est aussi vendue sous les noms de sirop de blé et sirop d'empois), et aussi le sucre de cannes. Ces matières diminuent le prix du sirop pour le manufacturier mais ne rend pas moindre sa valeur nutritive.

SUCRE D'ÉRABLE.

Le sucre d'érable est fréquemment falsifié d'une manière inoffensive; ce que l'on emploie généralement aujourd'hui pour cette fin sur le marché canadien, c'est le sucre brun et le sucre blanc granulé.

MIEL.

Le miel qui a été supposé frelaté et que l'on a soumis à l'examen, a été trouvé parfaitement pur quoique contenant une matière granulée, cette matière étant causée par le temps.

ESSENCE DE CITRON.

Aucun falsifiant n'a été découvert dans les échantillons d'essence de citron qui ont été examinés, mais ils étaient bien faibles.

GATEAU.

On m'a soumis un gâteau pour être analysé, dont on s'était plaint comme ayant causé des maladies, mais ses constituants ont été trouvés satisfaisants; seulement, il n'était pas assez bien cuit.

FARINE.

De la farine que l'on croyait sure a été jugée, après analyse, comme étant pure mais brunâtre et de qualité inférieure.

CAFÉ.

Un échantillon de café m'a été soumis par le département de la police, lequel était marqué "Coffee Compound." Cet échantillon était falsifié d'une manière inoffensive avec une grande proportion de chicorée.

VIANDE.

Des échantillons de viande que l'on soupçonnait devoir causer des maladies, ont été examinés pour savoir s'ils contenaient des ptomaines, mais aucune n'a été trouvée.

SAUCISSE.

Un seul échantillon de saucisse a été analysé durant l'année écoulée, et quoique ne contenant aucune substance empoisonnée, cette saucisse était cependant de qualité très inférieure et composée principalement de cartillage; elle contenait très peu de viande maigre.

SAUMON, TOMATES ET FÈVES AU LARD EN BOÎTES.

Le principal défaut dans ces marchandises en boîtes est que plusieurs d'entre elles se décomposent tellement dans les boîtes qu'il y a quelquefois un grand danger d'empoisonnement pour ceux qui en mangent; ce danger peut être causé non-seulement par les ptomaines qui se développent dans le contenu de ces boîtes, mais aussi par le plomb, l'étain et le fer qui se dissolvent des boîtes elles-mêmes et de la soudure. Un grand nombre d'échantillons d'aliments en boîtes qui étaient décomposés m'ont été soumis pour être analysés depuis que je suis analyste de la Cité, et, sans exception, il semblerait que la cause de cette décomposition provient de la manière défectueuse de l'emboîtement. Ceci est une question sérieuse tant pour le manufacturier que pour la population qui consomme ces aliments.

LAIT.

Généralement parlant, le lait qui a été fourni aux citoyens de Montréal durant cette année était de première qualité, et, comme règle, considérablement au-dessus de l'étalon déterminé par les lois civiques. D'après ces lois, telles qu'elles existent aujourd'hui, le lait vendu dans cette ville doit contenir:

Pas moins de 3% de gras de beurre.

Pas moins de 12% de matières solides

Et un gallon impérial de lait doit peser

Pas moins de 10.29 lbs. ni plus de 10.33 lbs à 60° F.

Cette loi assure un lait de bonne qualité, comme base chimique, et elle peut aisément être suivie par les laitiers à toutes les saisons de l'année.

Nonobstant le fait que notre loi n'est pas sévère, elle a été fréquemment transgressée cette année par des gens qui ont vendu du lait écrémé et contenant de l'eau.

the names of corn syrup and starch syrup) and ordinary cane sugar. These adulterants cheapen the syrup for the manufacturer, but do not lessen its nutritive value.

MAPLE SUGAR.

Maple sugar is frequently harmlessly adulterated, the principal adulterants on the Canadian market, at the present time, being ordinary brown sugar and white granulated sugar.

HONEY.

Honey which was supposed to be adulterated was found to be quite pure, although of a granular consistency, which was caused by age.

ESSENCE OF LEMON.

No adulterants were detected in the sample of essence of lemon examined, but they were found to be of low strength.

CAKE.

Cake submitted for examination, and which had been complained of as causing illness, was found satisfactory as to its constituents, but had not been thoroughly cooked.

FLOUR.

Flour which was complained of as being sour, proved, on examination, to be a sound article, but brownish and of a low grade.

COFFEE.

A sample of coffee submitted by the Detective Department and marked Coffee Compound, was harmlessly adulterated with a large proportion of chicory.

MEAT.

Some samples of meat suspected of causing illness were examined for ptomaines, but none were detected.

SAUSAGES.

Only one sample of sausages was examined during the year, and while no poisonous substances were detected, the sausages were found to be of poor quality and composed mostly of gristle and very little lean meat.

CANNED SALMON, CANNED TOMATOES,

CANNED BAKED BEANS.

The principal fault found with canned goods is that many of them undergo decomposition in the cans to such an extent that there is sometimes great danger of poisoning the consumer not only by ptomaines, which may develop in the contents of the cans, but by lead, tin and iron dissolved in the cans themselves, and from the solder. Numerous samples of decomposed canned foods have been submitted to me for examination since I have been City Analyst, and without any exception it would seem that the cause of the decomposition of the contents of the cans has been due to faulty canning. This is a serious matter both for the canners and the people who consume the foods.

MILK SUPPLY.

Speaking generally, the milk supplied to the citizens of Montreal during the year was of first-class quality, and, as a rule, considerably above the standard laid down in the city by-laws. According to the by-law, as it stands at present, milk sold in this City must contain:

Not less than 3% of butter fat;

Not less than 12% of total solid matter;

And an imperial gallon of the milk must weigh not less than 10.29 lbs. nor more than 10.33 lbs. at 60° F.

This by-law ensures a milk of good quality, from a chemical standpoint, and the by-law can easily be lived up to by the milkmen, at all seasons of the year.

Notwithstanding the fact that our by-law is not severe, it has frequently been transgressed during the year by people selling skimmed and watered milk.